

Magazine n°7 - Été 2022

le mag

de la
Communauté
de Communes



Xaintrie
Vallée de la Dordogne

En une !
Enfance et jeunesse,
une priorité pour notre territoire



ALBUSSAC - ARGENTAT SUR DORDOGNE - AURIAC - BASSIGNAC LE BAS - BASSIGNAC LE HAUT - CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL - DARAZAC - FORGÈS - GOULLES - HAUTEFAGE - LA CHAPELLE SAINT GÉRAUD - MERCOEUR - MONCEAUX SUR DORDOGNE - NEUVILLE - REYGADES - RILHAC XAINTRIE - SAINT BONNET ELVERT - SAINT BONNET LES TOURS DE MERLE - SAINT CHAMANT - SAINT CIRGUES LA LOUTRE - SAINT GENIEZ O MERLE - SAINT HILAIRE TAURIEUX - SAINT JULIEN AUX BOIS - SAINT JULIEN LE PÉLERIN - SAINT MARTIAL ENTRAYGUES - SAINT MARTIN LA MÉANNE - SAINT SYLVAIN - SAINT PRIVAT - SERVIÈRES LE CHATEAU - SEXCLES

ma vie en Xaintrie
Concentré d'énergies !

ma vie en Xaintrie un concentré d'actions



Une journée pour découvrir les métiers de mon territoire

1^{er} avril 2022

La Communauté de Communes Xaintrie-Val Dordogne et ses partenaires ont organisé le premier forum des métiers à destination des collégiens des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} des collèges Jeanne d'Arc et Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne.

Son objectif : permettre aux élèves de découvrir des métiers et des savoir-faire présents localement pour, peut-être, susciter des vocations.

240 élèves sont venus découvrir une trentaine d'entreprises du territoire. pour mieux se projeter dans leur choix d'orientation professionnelle.

3 conférences ont été également proposées aux élèves autour de nouveaux enjeux et métiers qui apparaissent localement et en lien avec des problématiques actuelles comme la protection environnementale, la relocalisation industrielle ou bien encore l'intégration des nouvelles technologies dans l'industrie. Ces conférences se sont appuyées sur des témoignages et des initiatives concrètes d'entrepreneurs locaux.

Ce premier forum s'est inscrit dans le cadre du Comité local écoles-entreprises, une initiative proposée par la mission académique école/entreprise du rectorat de Limoges.



Médailles du travail : valoriser les collaborateurs investis et fidèles

Médaille d'argent (20 ans)

Gisèle SOUNY : Gardienne déchèterie

Maryse VELOSO : Agent trieur

Agnès GREZE-VIDAL : Agent administratif

Maryline PARMENTIER : Agent administratif

Jérôme TABEL : Agent polyvalent services techniques

Médaille de vermeil (30 ans)

Gérard SOUSTRE : Ripeur

Jean-Marie HOSPITAL : Chauffeur

Didier BELHOMME : Chauffeur



Jobdating, des opportunités d'emplois à saisir

25 et 28 avril 2022

Retour sur la première édition du Job Dating spécial Recrutements d'été organisé par le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne Au programme 2 sessions sur Meyssac le 25 et Argentat et le 28 avril. En tout, 14 entreprises ont répondu présentes pour plus de 80 postes proposés. Au total, 42 candidats et 88 entretiens se sont déroulés avec des retours positifs.

edito



Xaintrie Val Dordogne a soufflé, en début d'année, ses cinq années d'existence. Depuis sa création, notre intercommunalité s'est engagée dans de lourds projets, engageants pour le devenir et l'attractivité de notre territoire.

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences (isolement et solitude des personnes vulnérables, entreprises en difficultés pour lesquelles la

Communauté de Communes a fait son possible pour être à leurs côtés, etc.), nous avons souhaité amplifier cet élan au cours des deux dernières années, comme en témoigne ce nouveau numéro du Mag' : habitat, aides économiques, enfance jeunesse, santé, déchets, culture, urbanisme, etc. Cette ardeur puise ses origines dans deux évidences : la nécessité pour l'intercommunalité d'investir dans des domaines délaissés, parfois depuis plusieurs décennies, et l'obligation pour notre territoire de s'adapter à des contraintes nouvelles : dérèglement climatique, contraintes budgétaires, instabilité, etc.

Le domaine de l'eau potable, qui a agité notre territoire au cours des derniers mois, n'y échappe pas. Je souhaite, ici, réaffirmer mon attachement à garantir à chaque habitant et à chaque entreprise de notre intercommunalité de l'eau de qualité et en quantité suffisante. Pour autant, il nous faut expliquer les enjeux de ce dossier délicat.

C'est la raison pour laquelle une réunion publique sera organisée le 30 septembre (et non le 1^{er} juillet comme annoncé jusqu'alors).

Tous les élus communautaires ont approuvé ce report. La raison tient en une phrase : enrichir nos débats à la lumière des résultats de l'étude en cours menée par le Conseil Départemental sur les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau. Vous serez destinataires, à la fin du mois d'août, d'un livret introduisant la problématique de l'eau potable en XVD.

Mais soyons également léger. Cet été, je vous invite à profiter des richesses de notre territoire intercommunal et à les faire connaître. Expositions, concerts, patrimoine, marché, balades en plein air, plans d'eau et rivières, et... Xaintrie Val'Dordogne est prête à vous faire découvrir ses mille et une facettes.

Nicole Bardi
Présidente et Maire d'Auriac

Sommaire

Territoire Éducatif rural	P 4
Accueil de Loisirs	P 5
Petite enfance	p 8
Santé	p9
Ehpad J&M Coulaud	p 11
Gestion des déchet	p14
Budget équilibré	p16
Rénovation des logements	p 18
Logements Passerelle	p20
Transport à la demande	p21
Marque de territoire	p22
École de musique	p24
Tours de Merle	p26
Base VTT	p28
Transition écologique	p29

Mag de la Communauté de Communes
Xaintrie Val Dordogne - Été 2022
Avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentat-
sur-Dordogne
Directeur de la publication :
Nicole Bardi
Comité de rédaction : Rodolphe Mailles,
Jean-Michel Teulière
Crédits photos : Elquetzal (Couverture :
accueil de loisirs d'Argentat), Fotolia,
DR, la Montagne
Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Les Imprimeurs Corrèziens -
Impression PEFC - Papier recyclé
6100 exemplaires

Territoire Éducatif Rural

une innovation

La Communauté de Communes organise périodiquement une Conférence des Maires autour d'un sujet d'actualité et de territoire. « Il y a un an et demi, nous avons invité le DASEN (directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale) de la Corrèze pour évoquer la problématique des effectifs et anticiper les possibles fermetures de classes », explique Nicole Bardi. Cette préoccupation est tombée à point nommé puisque l'Éducation Nationale a lancé en 2021 un programme expérimental. 23 territoires ont été retenus dont le nôtre, qui est le seul de l'académie de Limoges.

Quels objectifs ?

Trois axes structurent ce dispositif : mobilisation d'un réseau local de coopérations autour de l'école ; construction d'un projet cohérent pour que les élèves gagnent en ambition et amélioration de l'attractivité rurale des écoles. En décembre 2021, une convention a été signée à Mercoeur en présence notamment de Carole Drucker-Godard, Rectrice de l'académie de Limoges, de Salima Saa, Préfète de la Corrèze, de Nicole Bardi et de Pascal Coste, Président du Conseil Départemental.

Quelles actions concrètes pour le territoire ?

Concrètement, des commissions ont été mises en place entre acteurs. Elles ont pour objectif de définir

des actions collectives au bénéfice des enfants et regroupent des élus et des enseignants. La commission environnement vise une labellisation E3D (école en démarche de développement durable) des écoles et collèges du territoire. Chaque année, un thème est défini (santé, alimentation...). Autour de ce dernier, enseignants et élèves réfléchissent à des actions à court et moyen terme. Par exemple, il peut être mis en place l'élection d'éco-députée, des animations autour de la production locale (du potager à l'assiette), des interventions de professionnels, des animations nature, etc. Autre exemple, autour de la mobilité, 40 vélos ont été offerts à la Communauté de Communes pour les enfants des écoles et des centres de loisirs pour un montant de 15 000 €. L'objectif étant de permettre aux enfants d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existantes entre l'environnement et la société, par exemple... La seconde commission porte sur l'international. L'objectif ici est de créer des ponts et liens avec des écoles anglophones. Être territoire éducatif rural, c'est aussi créer du lien. Ainsi, le premier forum des métiers a été organisé, grâce à la mobilisation des proviseurs des collèges, le 1^{er} avril autour d'une volonté commune : permettre aux collégiens de découvrir les entreprises du territoire et de découvrir une large palette de métiers, parfois insoupçonnés.

Alix Watine



ZOOM SUR

Xaintrie Val-Dordogne sélectionné par le Fonds de Dotation Watine pour l'éducation

Cette expérimentation « Territoire Educatif Rural » a des conséquences inattendues. « Grâce à elle, notre intercommunalité a été identifiée par un Fonds de Dotation qui a pour objet de proposer à des enfants éloignés de certaines offres culturelles et sportives un accès à ces dernières » explique Rodolphe Mailles, Directeur Général des Services. « Ce Fonds de Dotation vise aussi à développer des projets sur notre territoire. Pour concrétiser ce partenariat, nous avons accueilli pendant deux jours, en mai, Alix Watine, Fondatrice du Fonds de Dotation Watine pour l'éducation ». Ce fut l'occasion pour elle d'aller à la rencontre des proviseurs des collèges et d'enseignants. Elle a pu échanger sur les projets que son Fonds pourrait soutenir, aussi bien à destination des collèges Simone-Veil et Jeanne-d'Arc que des élèves des 13 écoles élémentaires du territoire. Ce mécénat, engagé sur plusieurs années, pourrait financer aussi bien des événements particuliers à Paris (concerts, jeux olympiques, etc.) que des actions locales (actions à destination des écoliers en lien avec les Tours de Merle, ateliers cinéma, théâtre, musique pour les collégiens, etc.).

Accueil de Loisirs

L'IFAC reprend les rênes



Depuis le 1^{er} janvier, l'Ifac gère les accueils de loisirs de la Communauté de Communes dans le cadre d'une délégation de service public. Retour sur ce choix.

Pendant de nombreuses années, la Communauté de Communes confiait la gestion de ses centres de loisirs à l'association argentacoise CCAA, sur la base d'une convention renouvelée chaque année, avec attribution d'une subvention.

Or, la gestion des centres de loisirs s'inscrit dans le champ de la commande publique. « Autrement dit, pour revenir dans la légalité, les élus avaient le choix entre la régie (gestion directe par l'intercommunalité) ou la délégation (le service est délégué par le biais d'un marché public ou d'une délégation de service public).

Le choix de la délégation de service public a été totalement partagé par les élus, aussi bien de l'ancien mandat que de l'actuel puisque ce choix de 2019 a été confirmé fin 2020, explique Christian Pair, Conseiller Communautaire Délégué à la jeunesse.

À l'issue de la procédure de consultation, c'est donc l'IFAC qui a été retenue. Pourquoi ? Elle répondait à tous les critères et présentait une méthodologie, un contenu de prestation riche et mettait le jeune au cœur autour d'un projet pédagogique très structuré.

Le 1^{er} janvier 2022, l'accueil de loisirs a donc été repris par l'IFAC en réintégrant l'ensemble du personnel, qui travaillait jusqu'alors au CCAA. Bref, du changement dans la continuité...



Christian Pair, Conseiller Communautaire délégué à la jeunesse - Maire de St Martin la Méanne

Rencontre avec



Paul Chalmel, collaborateur en charge de l'accompagnement des politiques éducatives et de la gestion directe des centres de loisirs, en assure la gestion sur le Sud-Ouest.

Qui est l'Ifac ?

« Née dans les années 1970, l'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC) est une association reconnue d'intérêt général, à vocation éducative, sociale et territoriale. Ifac se situe parmi les acteurs majeurs de l'éducation populaire, avec une vision pratique dans la réponse aux besoins des personnes, de la petite enfance au troisième âge. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local. L'Ifac est organisé en représentations locales. »

Pourquoi avoir répondu à la DSP ? Quelle est votre philosophie ?

« Nous répondons à certains marchés dans la mesure où nous pouvons apporter une plus-value au territoire autour de la formation, d'un projet éducatif sur-mesure et de l'ouverture vers les acteurs locaux.

En effet, nous n'appliquons pas un projet national, mais en fonction d'un état des lieux méthodologique, nous adaptons notre projet aux jeunes, au territoire et à ses acteurs. Notre structure nous permet de bénéficier de moyens larges favorisant l'expérimentation, le savoir-faire et l'innovation, ce qui est un réel bénéfice et un enjeu structurant.

Nous avons donc œuvré autour de plusieurs étapes. En premier lieu nous avons présenté notre cahier des

charges aux équipes en place afin que chacun en toute transparence puisse s'en emparer. Ensuite nous avons présenté l'association, ses valeurs et moyens (gestion, communication, formation...).

Puis, dans un souci de production collective, nous avons travaillé sur l'organisation de l'équipe, la répartition des tâches et les fiches de postes pour que tous disposent d'un champ d'action et de mission clair.

Restait ensuite, le travail le plus fondamental, celui d'écrire le projet pédagogique en mettant l'enfant au cœur en sortant de notre vocabulaire professionnel pour parler avec des mots simples et pour que les parents et les partenaires puissent le lire.

Enfin, nous accompagnons nos collaborateurs dans le souhait d'évolution professionnelle et de développement des compétences. C'est notre rôle d'accompagner. »

Vous placez l'enfant au cœur de votre projet. Pouvez-vous nous expliquer ?

« Nous sommes engagés dans l'animation éducative. Autrement dit, peu d'occupationnel. L'enfant doit se sentir comme chez lui et peut décider ou non de participer à certaines activités. Il doit avant tout vivre et répondre à ses propres besoins individuels. Car pour nous, l'estime de soi, le développement de l'esprit critique et l'accueil adapté au rythme de vie sont les piliers de notre organisation.

Au niveau national, un thème particulier est mis en avant : handicap, lutte contre l'illettrisme, plaisir de lire... sont autant de sujets pour lesquels nous proposons aux animateurs des outils clés en main : vidéo, activités... qu'ils peuvent ou non utiliser.

L'ancrage local est un autre sujet transversal de notre projet éducatif. Nous partons du principe que si les enfants connaissent leur territoire, ils peuvent en grandissant y développer des projets pour lesquels nous pourrions comme d'autres structures les accompagner. Ainsi, nous sommes allés à la découverte d'une boulangerie, du cinéma d'Argentat, de la médiathèque... Cette connaissance, dès le plus jeune âge, apporte beaucoup à l'enfant à court et à long terme. »



L'équipe de l'accueil de Loisirs

Quels sont les programmes à venir ?

« Nous sommes en cours de labellisation « Vacances apprenantes » pour deux séjours de 5 jours. Il s'agit de vacances éducatives où les enfants apprennent à vivre ensemble dans une dimension démocratique pour se construire en tant que citoyen.

Pour les **6-11 ans**, le séjour se déroulera à Najac sur le thème de la lecture et découverte de l'environnement. Ils découvriront autrement la forêt et la rivière à travers l'escalade, l'accrobranche, la recherche d'éléments remarquables...

Pour les **12-16 ans**, le séjour portera sur le thème de la biodiversité avec du kayak. Les ados ne sont pas oubliés avec un bivouac prévu sur deux jours. Départ en Kayak avant campement en tente.

Par ailleurs, deux **mini-camps** sont programmés du **25 au 27 juillet pour les 3-6 ans** et du **27 au 29 juillet pour**

les 7-11 ans. Au programme : départ pour le lac de Feyt avec des activités adaptées pour tous les âges. Enfin, dans la catégorie séjour, un sera dédié aux enfants et adolescents en direction de Chamonix du 8 au 14 août.

Au-delà des nombreux séjours proposés, chaque semaine de l'été sera thématique autour d'une ou deux sorties et des activités variées en fonction, toujours du rythme de l'enfant. Sur les dernières vacances, nous avons comme thème, par exemple, les animations scientifiques avec la construction d'un volcan avec du carbonate de soude... »

Comment s'inscrire au centre de loisirs ? aux séjours/camps ?

Pour s'inscrire vous pourrez suivre le lien présent sur le site internet régulièrement mis à jour www.ifac.asso.fr/xaintrie-val-dordogne ou bien demander le formulaire par mail auprès de nadege.leygnac@utso.ifac.asso.fr

Une évaluation régulière

Parce que répondre aux besoins des enfants et parents est pour nous indispensable, nous mettons à disposition, dès cet été, un cahier de doléances. Et tous les 4 mois, nous rencontrerons les parents pour échanger en toute convivialité sur leurs souhaits et besoins : si nous sommes expert des enfants, les parents sont experts de leur enfant !

L'enfance demain...

D'ores et déjà la Communauté de Communes réfléchit à la création d'un Pôle enfance jeunesse autour d'une micro-crèche et d'autres services.

Parce que l'accueil de jeunes couples passe par une offre à destination de l'enfance et de la jeunesse, l'intercommunalité se doit de proposer une offre attractive.



Petite enfance des projets et ambitions



Atelier d'éveil musical

Contacts

Micro-Crèche Les Lutins
14 rue Amédée Muzac
19400 Argentat sur Dordogne
Tél : 05 55 91 58 47 / 09 67 17 58 47
microcreche@xaintrie-val-dordogne.fr

Relais Petite Enfance Xaintrie Val Dordogne
16 rue Amédée Muzac
19400 Argentat sur Dordogne
Tél : 06 31 18 04 81 / 05 55 46 20 56
gaelle.tual@xaintrie-val-dordogne.fr/
rpe@xaintrie-val-dordogne.fr

La Communauté de Communes anime le Relais Petite Enfance et la Microcrèche. Rencontre avec Gaëlle Tual, responsable de ce service dont elle a pris les rênes en janvier 2022, avec un premier objectif : maintenir la qualité du service.

Le relais petite enfance, des animations créatrices de lien

Parce que privilégier des moments particuliers entre parents et enfants est important, de nombreux ateliers ont été mis en place.

Ainsi, 12 Ateliers d'éveil musical animés par un intervenant sur Argentat et Saint-Privat ont eu lieu d'avril à juin ; 8 ateliers d'éveil corporel animés par Yoéva Jemelgo d'octobre à Novembre sur les deux sites, et des ateliers d'arts plastiques animés par l'association « Corps en tête » au rythme de 5 ateliers, tous les 15 jours, sur chaque site de septembre à décembre.

Dans le cadre de l'action parentalité « des parents, des enfants » cofinancée par la CAF et la MSA, 12 ateliers parents-enfants sont programmés, le samedi une fois par mois (cirque, danse/portage, sorties natures, conte printemps, bricolage, Ferme des Alpagas, ferme de la Bitarelle, percussions, éveil corporel) et 6 cafés parents thématiques en soirée complètent cette action (prendre soin de soi, alimentation, émotions, sommeil, fratrie, gestes de 1^{er} secours).

« Nous œuvrons enfin dans une grande action de promotion des assistantes maternelles. La demande est importante et reste un levier structurel dans l'accueil de nouveaux habitants. Nous essayons de susciter des vocations par des actions en partenariat avec la Mission Locale, Pôle Emploi et d'autres partenaires autour de réunions d'informations et d'animations « métier », comme la présentation de la nouvelle convention collective ».

La micro-crèche bat son plein

Avec une capacité d'accueil de 10 enfants en simultanée, la microcrèche des Lutins située à Argentat-sur-Dordogne poursuit son action. Au-delà de l'accueil, un ensemble d'animations est aussi programmé autour de 6 ateliers d'éveil musical animés par Emmanuelle Prévost-Eckhardt de mars à juin 2022 (Association Aéoline) et, de septembre à décembre, 6 ateliers de modelage animés par Laure-Hélène Bourgeois et 6 ateliers d'éveil corporel animés par Carole Maja de l'association Corps en tête. Les 4 agents de la microcrèche participent à un cycle de formation de 6 séances sur l'analyse des pratiques professionnelles avec Iris Bugl, psychologue.

Santé, une priorité pour le territoire



Chantier de la maison de santé à Saint-Privat

La problématique de la Santé est au cœur des préoccupations. Afin de rendre le territoire attractif pour les personnels de santé, la Communauté de Communes porte deux maisons de santé : une à Argentat ouverte en 2018 et une à Saint-Privat dont l'ouverture est programmée début 2023.

Quels professionnels de santé ?

La vocation des Maisons de Santé est d'accueillir et de regrouper des professionnels de santé. Instance de coordination de la santé de la Xaintrie (ICAX), kinésithérapeute, deux cabinets d'infirmiers, un médecin généraliste (et un second bureau disponible), un pédicure-podologue seront les premiers professionnels de santé à intégrer la maison de santé à Saint-Privat. Afin de proposer un service complet, des consultations avancées seront également proposées par des professionnels venus essentiellement d'Aurillac : chirurgien orthopédique, chirurgien digestif, chirurgien vasculaire, cancérologue, urologue. Le partenariat constant et constructif avec l'association de professionnels de santé de la Xaintrie est à souligner dans la réalisation de ce projet.

L'avantage de cette structure est de permettre aux professionnels de santé une mise en commun de moyens au niveau des bâtiments et également de bénéficier d'un accueil commun puisque une personne assurera cette fonction à l'entrée de la maison de santé.

Côté financement, la globalité du projet est financée à 80% par des subventions provenant de l'Europe, l'État, la Région et le Département. Et pour optimiser les investissements et gagner en cohérence, la commune de Saint Privat porte, sur la parcelle voisine à la maison de santé, la construction d'une salle multi-activités destinée aux activités des habitants.



France Chastaingt, Conseillère Communautaire déléguée à l'attractivité - Adjointe au Maire St Chamant

Anticiper le manque de personnel de santé

« Conscients que trouver des praticiens spécialisés et généralistes allait devenir de plus en plus complexe, confie France Chastaingt, nous avons décidé il y a 3 ans, de faire appel à un chasseur de tête spécialisé dans le domaine médical, dont nous sommes à ce jour le dernier client compte-tenu de la pénurie de médecins. C'est ainsi qu'il y a 3 ans, un médecin péruvien qui avait exercé en Espagne était venu s'installer. Pour des raisons purement personnelles, il quitta malheureusement le territoire juste avant le Covid. Malgré ce départ, le chasseur de tête s'était engagé à retrouver un autre médecin. Fin 2021, des contacts ont été établis avec une médecin italienne, Maria Cottù, qui a été accueillie à deux reprises sur le territoire.

En février, elle est ainsi venue 3 jours découvrir notre territoire avant de s'immerger auprès des médecins d'Argentat et de Saint-Privat, en avril avec sa fille durant une semaine. Aujourd'hui, c'est avec une immense satisfaction que nous pouvons annoncer son arrivée en novembre à la maison de santé à Argentat. Je remercie vivement toutes les personnes qui se sont mobilisés pour réussir ce premier accueil. »



Maria Cottù, nouveau médecin venu d'Italie



**Docteur
François
Turon**

Porté et animé par le docteur François Turon, Président de l'association de professionnels de santé du secteur de St Privat, le projet consiste à mailler les professionnels de santé autour d'un objectif : le maintien des personnes à domicile qu'elles soient âgées ou accidentées pour favoriser leur bien-être et leur guérison.

« Nous travaillons sur ce sujet depuis plus de 6 ans, confie François Turon qui a réuni les quatre médecins généralistes du territoire ainsi que Sylvie Claux Senon, médecin sur Argentat. À ces professionnels se sont joints des spécialistes venus d'Aurillac et qui représentent toutes les spécialités chirurgicales : orthopédique, digestives, vasculaire, cancérologie, interne, urologie. À ce maillage, les deux cabinets d'infirmières participent grandement. Ainsi, l'offre de soin sur le territoire est complète et réactive. En effet, un patient peut contacter un spécialiste et prendre rendez-vous dans une maison

Rencontre avec

de santé, qui offre par ailleurs de nombreux services : kinésithérapeute, pédicure, podologue...

Cette mobilisation prend tout son sens et permet un gain évident d'efficacité et de réactivité.

En complément et dans un axe préventif, indispensable pour améliorer le quotidien des habitants, nous travaillons avec l'association Asalee et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) gérée par l'ARS. Concrètement, nous synchronisons les soins entre professionnels, partageons les données et veillons à ce que chaque patient soit le mieux soigné chez lui. Par exemple, une dame atteinte de la maladie d'Alzheimer avait des problèmes de chauffage. L'infirmière de la PTA a contacté une assistante sociale pour régler ce problème. Outre tous les autres soins apportés nous avons permis à cette personne de rester un an et demi de plus chez elle. Cette action a certainement permis que son état se dégrade moins vite. Pour d'autres, cela permet une meilleure prise en charge à l'hôpital. Cet exemple illustre ce que nous souhaitons. En complément, l'association Azalé propose gratuitement des évaluations sur le trouble de la mémoire, le sevrage du tabac, l'insuffisance cardiaque et cherche à améliorer les prises en charge. Les aidants ne sont pas oubliés. Eux aussi ont besoin d'un accompagnement spécifique. »

Ehpad J&M Coulaud

innover pour mieux vieillir



Patio de l'Ehpad J&M Coulaud

Ouvert en 1973, l'Ehpad intercommunal accueille 70 résidents. Ce sont en tout 52 collaborateurs qui contribuent quotidiennement au bien-être des résidents autour de projets innovants. Explications.

Directrice de l'Ehpad depuis 8 ans maintenant, Dominique Fremont gère avec habileté la quadrature du cercle : bien-être des résidents, budget contraint, innovation et reconnaissance des collaborateurs. Le tout grâce à une gestion la plus efficace possible : la directrice entend dégager des moyens pour les collaborateurs et développer des projets pour que l'Ehpad devienne avant tout un lieu de vie.

« Nous avons été volontaires pour deux expérimentations, confie Dominique Fremont. La première est portée par le PETR de la Vallée de la Dordogne et a pour objectif de valoriser les circuits-courts. Avec notre cuisine centrale, nous préparons 90 000 repas / an dont 40 % destinés aux personnes à domicile et livrés par le CIAS et l'ICAX sur le Plateau. Accompagnés par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, nous cherchons à acheter nos produits

directement auprès des agriculteurs ou des entreprises du territoire. Seul Ehpad du territoire inscrit dans cette démarche volontaire et non inscrit dans des groupements d'achats et de commandes, nous sommes à la recherche de producteurs souhaitant nous fournir. En sachant que nous avons des contraintes fortes sur les quantités, les menus (qui doivent être validés par des diététiciens) et, bien entendu, les prix. Des marges sont cependant exploitables, notamment sur l'emballage et l'optimisation logistique.

Ces contraintes n'empêchent pas le bon sens, au contraire !

Prenons un exemple concret, si un producteur dispose d'un surplus de courgettes, plutôt que de les jeter, nous pouvons les prendre et modifier nos menus pour ne pas perdre cette production. Notre consommation annuelle est stable d'une année sur l'autre (11 tonnes de pommes de terre, 15 tonnes de viande, etc...). Nous sommes à la recherche de producteurs pour tout type de produits y compris, légumes, fruits, laitages en quantité et livrés à l'EHPAD.

Autre expérimentation, autre domaine : les nouvelles technologies. « Début 2019, le professeur Achille Tchalla du CHU de Limoges, spécialisé en Médecine Interne Gériatrie et Biologie du vieillissement, nous a contactés. A la recherche d'Ehpad en milieu rural soumis à une désertification médicale, son objectif est de développer un outil d'aide au diagnostic pour une meilleure prise en charge des patients grâce aux nouvelles technologies. Concrètement, en plus de la prise en charge habituelle par le médecin traitant, les infirmières des Ehpad renseignent les données des patients directement sur un logiciel qui seront transmises au médecin distant qui pourra établir dans le cadre de l'étude, un diagnostic et une proposition de prise en charge .

Ces données ne seront connues qu'à la fin de l'étude. L'objectif à terme, une fois l'étude terminée et l'outil développé, sera de permettre aux infirmières d'intervenir à un premier niveau pour un dépistage précoce, une meilleure évaluation et prise en charge de certaines pathologies ou une aide au diagnostic en lien avec les urgences en l'absence de médecin traitant par exemple Cette expérimentation devait s'achever l'an passé, mais le Covid a bousculé son organisation. A terme, l'objectif du professeur Tchalla qui travaille avec 6 Ehpad du Limousin et de la Dordogne, territoire le plus âgé d'Europe : proposer cet outil au niveau européen voir international. Un enjeu d'avenir et surtout d'actualité ! »

Des projets pour les résidents

La période de la Covid n'a pas été simple, mais le bien-être des résidents et collaborateurs a toujours

été une priorité pour la direction. « Nous avons maintenu nos animations durant cette période et sommes allés chercher des fonds en complément. De plus grâce à une aide exceptionnelle du conseil départemental, nous avons proposé un projet autour de la

musique classique avec plusieurs représentations au cœur de la résidence. Violoncelle, saxophone, violon, clavier, accordéon, les résidents ont été enchantés. En parallèle, nous avons augmenté les prestations des psychologues et des psychomotriciens. Car c'est un fait, les personnes âgées restent de plus en plus longtemps à domicile, arrivent en Ehpad avec une grande dépendance physique ou des déficiences cognitives. Il était donc important pour passer cette crise de renforcer ce Pôle d'accompagnement. Enfin, je tiens à saluer les collaborateurs qui n'ont pas lâché et ont été d'une bienveillance exceptionnelle.

Enfin, nous accueillerons dès septembre notre premier contrat d'apprentissage au métier d'aide soignant. Une jeune de Saint-Privat qui se forme à l'IFSI d'Ussel. La formation au métier d'aide soignant par la voie de l'apprentissage est une première qui permettra, je l'espère de susciter des vocations. Nous recherchons des aides soignants diplômés.



Annie Reynier, Vice-Présidente aux solidarités et Adjointe au Maire d'Argentat-sur-Dordogne



Les résidents de l'Ehpad

Renseignements

Le prix de journée de 61.72 €, fixé par le Conseil Départemental se situe parmi les plus bas du territoire, soit 56.20€ / jour pour l'hébergement + 5,52 pour la dépendance

Adresse

11 rue Bellevue / 19220 SAINT-PRIVAT / Tél : 05 55 28 26 54 / mail : ehpad.colaud@xaintrie-val-dordogne.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

30 SEPTEMBRE - 20h

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE - salle des confluences

Eau potable



Ouverture des portes : 19h30
Début : 20h00



Échanges et
discussions

Renseignements : 05 55 91 01 75 - accueil@xaintrie-val-dordogne.fr

Déchets

Anticiper plutôt que subir



Agents en collecte des déchets

Le conseil communautaire du 19 mai a adopté sa nouvelle politique locale en matière de déchets. Des choix assumés pour anticiper les augmentations financières à venir et impliquer les habitants dans de bonnes pratiques. Explications.

Dès 2019, la Communauté de Communes anticipe une augmentation importante des coûts et prend en main le dossier des déchets afin d'étudier les pistes possibles pour limiter ces augmentations tout en améliorant le traitement des déchets.

Accompagné dans la réflexion par un bureau d'études spécialisé, la réponse fut sans appel : la mise en place d'une tarification incitative est le moyen le plus efficace, puisqu'il diminue le volume de déchets d'environ 40%. S'il eût été facile de n'instaurer que cette taxe, les élus ont souhaité mettre en place un véritable plan d'actions autour de plusieurs leviers et dans une démarche de concertation avec les habitants et usagers.

Le PLPDMA, un outil partagé et concerté

Obligatoire sur l'ensemble des territoires depuis 2012, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été initié en 2021 sur le territoire a été élaboré en concertation avec les usagers.

Une commission, composée de 3 collèges autour d'élus, d'institutionnels et de représentants de la société civile (club d'entreprises, Corrèze Environnement, AAPLX, Ademe, Région, Association des commerçants, Collèges, etc.) s'est réunie à 4 reprises de décembre 2021 à avril 2022 afin d'élaborer ce document.

À l'issue de ce travail complété par une réunion publique et une consultation publique (pour laquelle 46 avis ont été comptabilisés), 15 actions ont été définies pour orienter la stratégie de gestion des déchets sur les 6 prochaines années.

Deux actions phares

Les biodéchets représentent un tiers du volume total des déchets. C'est donc le premier levier sur lequel

les élus et collègues représentatifs ont décidé d'agir. Si leur tri à la source sera obligatoire en 2024, la Communauté de Communes a décidé d'en faire une priorité parce que c'est le levier le plus efficace.

Comment ? Par la mise en place d'un compostage individuel facilité par l'achat de composteurs à tarif préférentiel et de composteurs collectifs, notamment dans les établissements recevant du public, comme les campings. « Pour les plus gros producteurs, nous viendrons collecter ces déchets, » explique Daniel Grégoire, vice-président délégué à l'environnement.

En complément, un maître composteur accompagnera les habitants dans cette démarche.

La seconde action est la mise en place de la tarification incitative. Sur ce sujet, deux choix étaient possibles : augmenter les taxes et voir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) augmenter car assise sur le foncier ou accoler cette tarification à la production des déchets par ménage.



Daniel Grégoire, Vice-Président à l'environnement - Adjoint au Maire de St Bonnet Elvert

C'est la seconde option, plus juste pour les élus, qui a été retenue. Ce montant comprendra une part fixe d'abonnement au service et une part variable évaluée en fonction non pas du poids des déchets, mais de la fréquence de dépôt. Bien entendu, le changement radical de mode de collecte prendra du temps (acquisition de matériel, définition des emplacements des points d'apport volontaire, ...) et la tarification incitative ne sera définitivement applicable qu'à compter du 1^{er} janvier 2026.

Ces deux actions permettront au territoire de limiter les hausses car si rien n'est engagé, le coût moyen de collecte et de traitement des déchets passerait mécaniquement de 140 euros par habitant à 180 euros, soit une augmentation de 29% en moyenne.



Le centre de tri va fermer !

Le couperet est tombé : le centre de tri d'Argentat, co-géré avec le SYTTOM de la Corrèze, fermera ses portes au 1^{er} janvier 2023. Cette décision subie s'explique par un arrêt des financements de CITEO aux petits centres de tri (celui de Bondigoux étant le plus petit de France). En l'absence d'aides de cet éco-organisme, impossible de continuer à faire fonctionner cet établissement.

7 agents pourraient se retrouver en difficulté, mais les élus ont décidé de conserver l'ensemble des collaborateurs en travaillant avec eux sur des reconversions. Certains d'entre eux s'orientent vers l'accompagnement des habitants pour une meilleure gestion de leur déchets (maître composteur, chargé de mission, ambassadeur du tri). Pour les autres, d'autres postes leur seront proposés à l'intérieur de la Communauté de Communes (portage de repas, ...).

Ils seront accompagnés et formés tout au long de leur reconversion.

Un budget équilibré et porteur d'avenir

La Communauté de Communes a présenté ses budgets pour l'année 2022 lors du conseil communautaire du 14 avril dernier. Rencontre avec Laurence Dumas, vice-présidente déléguée aux ressources, pour évoquer les grands chiffres et les grandes orientations.

« La Communauté de Communes, en 2022, c'est un budget consolidé de plus de 22 millions d'euros, réparti sur 5 budgets : le budget principal, le budget « déchets », le budget « Tours de Merle », le budget « action sociale » (du CIAS) et le budget « EHPAD de Saint-Privat ».

4 axes budgétaires ont été suivis pour assurer une gestion responsable et rigoureuse. L'objectif est de conserver une situation financière saine de la collectivité, tout en préparant l'avenir du territoire.

1. Contenir les charges de fonctionnement

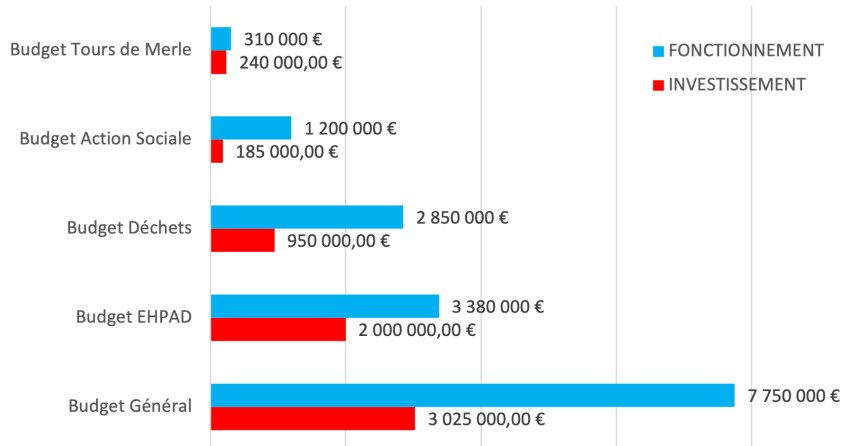
Au regard du contexte international, les budgets 2022 ont pris en compte les importantes augmentations subies de certains postes, tels que l'énergie. Les dépenses de personnel sont, quant à elles, en légère augmentation en raison de mesures adoptées au niveau national (revalorisation du point d'indice à compter de juillet, etc.).

2. Optimiser les financements complémentaires

La Communauté de Communes s'implique fortement dans la recherche de subventions auprès de l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département et d'autres organismes. Ces démarches portent leur fruit puisqu'actuellement, tous les investissements intercommunaux supérieurs à 8 000 € sont aidés et des financements importants ont été obtenus au titre du plan de relance de l'Etat ou encore de la nouvelle contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

3. Maîtriser le niveau de la dette

Après une phase d'endettement conséquente liée au déploiement nécessaire du « 100% fibre »,



l'intercommunalité s'est engagée dans une phase de désendettement. Les budgets « déchets », « action sociale » et « Tours de Merle » n'ont ainsi aucune dette tandis que le budget principal rembourse en 2022 plus de dette qu'il n'emprunte (200 000 € d'emprunt contre 240 000 € remboursé).

4. Adopter une fiscalité ajustée

Les taux des taxes foncières (foncier bâti, foncier non bâti, CFE), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ne seront pas augmentés en 2022. Pour financer la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, le conseil communautaire a néanmoins unanimement fait le choix d'appliquer en 2022 la taxe dite GEMAPI qui est, en moyenne, de 5,69 € par habitant.



Laurence Dumas, Vice-Présidente déléguée aux ressources et Maire de Rilhac-Xaintrie

Les points clés du budget 2022



Aménagement du territoire

- Réfection de la voirie à la ZA de l'Hospital : 84 000 € en 2022
- Réalisation du SCoT : 75 000 € en 2022



Bâtiments

- Restructuration de l'EHPAD à Saint-Privat (dont logements-passerelle) : 2 000 000 € en 2022
- Réalisation de la maison de santé à Saint-Privat : 1 025 000 € en 2022
- Travaux d'isolation et de toiture du centre technique intercommunal : 58 000 € en 2022
- Réalisation du centre d'incendie et de secours : 54 650 € en 2022



Habitat

- Mise en œuvre de l'OPAH : 40 000 € en 2022
- Réalisation de logements-passerelle (Argentat) : 490 000 € en 2022



Tourisme

- Restauration du pont médiéval de Merle : 190 000 € en 2022
- Etude préalable à la réalisation de voies vertes : 30 000 € en 2022
- Sente aux cochons : 32 000 €



Environnement

- Réalisation de travaux de sectorisation / réseau eau potable : 570 000 € en 2022



Aides

- Subventions versées aux entreprises : 40 000 € en 2022
- Subventions versées aux associations (événementiels) : 15 000 € en 2022

Une taxe pour financer la compétence GEMAPI

Depuis 2018, l'État a imposé aux intercommunalités la prise en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi). Une décentralisation qui doit permettre aux acteurs publics locaux de gérer au plus près de leurs territoires les problématiques liées à l'eau induites par le changement climatique et les activités humaines.

Le territoire de Xaintrie Val' Dordogne est particulièrement concerné par cette double question, à la fois du manque et de l'excès d'eau. En effet, si la nature savait jusqu'alors gérer les alternances d'abondance et de pénurie par la coexistence de mécanismes de stockage et de chemins d'eau, les activités humaines, l'occupation des sols et les nombreuses erreurs commises au cours du siècle écoulé nous frappent de plein fouet : la nature se dérègle et nous le fait savoir. L'eau qui coulait jusqu'alors paisiblement dévale désormais les pentes sans plus parvenir à remplir les

réserves d'eau naturelles. Il y a donc urgence à agir sur notre territoire.



La prise en charge de cette nouvelle compétence impliquera de réaliser des études et des travaux pour améliorer la qualité de notre eau, et de la gérer également sur un plan quantitatif, tant pour éviter les inondations que pour limiter les périodes de sécheresse.

Cet objectif à la fois qualitatif et quantitatif relève directement de la compétence Gemapi et aura un coût pour notre collectivité. Pour la financer, le Conseil Communautaire a conclu qu'il n'avait d'autre choix que de suivre le modèle adopté par un grand nombre de collectivités concernées, en instaurant une « taxe Gemapi ». Le produit de cette taxe sera intégralement utilisé pour répondre aux besoins de cette nouvelle compétence au service de notre territoire. Elle sera très largement supportée par les entreprises et, plus marginalement par les ménages.

La clé de la réussite d'une rénovation efficace



Consciente des problématiques habitat, la Communauté de Communes a engagé en 2017 un volet « habitat » au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dont la procédure d'élaboration est en cours.

Elle a souhaité être encore plus active en lançant une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son périmètre, qui vise à :

- Lutter contre la vacance et favoriser l'accueil de nouvelles populations,
- Requalifier et adapter le parc de logement existant aux besoins actuels,
- Conforter la qualité urbaine et améliorer le cadre de vie notamment dans les deux centralités de Xaintrie Val' Dordogne (Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat)

Dans le cadre de ces enjeux clairement identifiés dans l'étude préalable menée en 2020-2021, deux dispositifs d'amélioration de l'habitat, d'une durée de 5 ans, seront

mises en place à compter de l'été 2022 :

Une OPAH de droit commun sur l'ensemble du territoire, permettant

de proposer un dispositif d'incitation des propriétaires occupants et bailleurs, via un subventionnement des travaux par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et les collectivités, mais aussi un accompagnement des propriétaires par une équipe d'animation, dans le montage administratif, technique et financier des dossiers de subvention.

Une OPAH de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur des périmètres clairement identifiés en centre-bourg des communes d'Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat. Il s'agit de renforcer l'action publique sur ces secteurs prioritaires dans une logique de requalification globale.



Stéphane Pardoux, Conseiller Communautaire délégué à l'Habitat - Adjoint au Maire de St Martial Entraygues



L'OPAH consiste à aider les propriétaires privés dans la réalisation de travaux d'amélioration de leurs logements.

Ces derniers peuvent porter sur la rénovation énergétique, l'adaptation au vieillissement, la lutte contre l'habitat indigne, la remise sur le marché de logements vacants ou encore l'accompagnement à la redynamisation de l'habitat en centre-bourg.

Les propriétaires privés de logements anciens pourront solliciter, dans le cadre de cette opération, de nombreux financeurs : Anah, Communauté de Communes, Communes, Département... Pour ne citer que ceux pour lesquels les engagements financiers sont les plus conséquents, les financeurs affecteront les enveloppes suivantes :

- Anah : 2 052 500 €
- Communauté de Communes : 214 000 €
- 12 communes ayant décidé d'abonder : 566 600 €
Bassignac-Le-Haut, Darzac, Hautefage, La-Chapelle-Saint-Géraud, Rilhac-Xaintrie, Saint-Bonnet-Elvert, Saint-Martin-La-Méanne, Saint Geniez-O-Merle, Servières-Le-Château, Sexcles, Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat.

Aussi, c'est une enveloppe financière de plus de 2 828 100 € dont les propriétaires de Xaintrie Val' Dordogne pourraient bénéficier.

Consciente de l'importance des enjeux relatifs à l'amélioration de l'habitat sur son territoire, des enjeux de réhabilitation en réponse aux objectifs réglementaires, la Communauté de Communes a souhaité renforcer le dispositif de subventions de l'Anah par la mise en place d'abondements à la réalisation de travaux, pour un montant total plafonné à 214 000.00€ sur la durée globale des opérations programmées d'amélioration de l'habitat, de 2022 à 2027.

La Communauté de Communes financera, par ailleurs, l'animation de l'OPAH (communication, conseil, aides aux montages des dossiers, suivi, relais avec les partenaires locaux et les communes...). Elle sera confiée à un opérateur extérieur qui sera sélectionné dans les prochaines semaines. Le montant de l'animation est estimé à 401 000.00 €.

Logement passerelle

un levier d'attractivité

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les apprentis, stagiaires et saisonniers pour trouver un logement, la Communauté de Communes a fait le choix d'investir dans la réalisation de « logements-passerelle », afin de faciliter leur emploi. Une action innovante pour le territoire qui devrait soulager entreprises et salariés.

Depuis plus de trois ans, la Communauté de Communes met en œuvre sa stratégie immobilière sur son propre patrimoine. « Certes, nous ne sommes pas propriétaires de nombreux immeubles, explique Nicole Bardi. Toutefois, l'intercommunalité se doit de gérer en « bon père de famille » son patrimoine et notamment valoriser ses logements vétustes et vacants, car ils représentent un centre de coût. Se pose alors la question de leur destination. Comment peuvent-ils devenir utiles ? Plusieurs actions autour d'un véritable plan de bataille ont été mises en place pour répondre à cette problématique tout en répondant aux besoins du territoire.

Répondre aux besoins de logements pour les entreprises

Le constat est sans appel : alternants, saisonniers, stagiaires, contrats courts... souvent l'indisponibilité de logement bloque les processus de recrutement dont les entreprises et administrations ont tant besoin. L'idée

est donc simple : créer des logements loués entre 1 et 6 mois pour permettre à ce public de trouver une réponse immédiate tout en bénéficiant d'un accompagnement pour une solution plus pérenne. « L'an passé, explique Nicole Bardi, 7 apprentis dans le domaine des métiers de bouche n'ont pas trouvé de logement et n'ont pas conclu leur contrat sur le territoire. » Un constat alarmant !

Quels bâtiments ?

Sur Argentat, le bâtiment intercommunal situé place Delmas a été vendu à ADEF Résidences (qui est propriétaire de la MAS du Douglas à Mercoeur) pour y développer de l'habitat inclusif.

Toujours sur Argentat, le premier étage du bâtiment « Enedis », lequel appartient à la Communauté de Communes place Joseph Faure, sera transformé en logements passerelle, tout comme le bâtiment d'accueil situé dans l'enceinte de l'Ephad de Saint Privat.

Pour le premier il sera aménagé autour de 2 studios complétés par des chambres en colocation qui accueilleront en priorité des stagiaires, apprentis ou encore alternants. Quant à l'Ehpad à Saint-Privat, il accueillera 4 studios destinés aux professionnels de santé et, au-delà, aux publics cibles (stagiaires, apprentis, alternants). C'est donc plus d'une dizaine de logements qui sera offert sur le territoire intercommunal à partir de 2023.



Laurent Melin, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze et du CFA les 13 Vents EIMCL

« Cette action innovante répond à un besoin urgent. En effet, nos entreprises cherchent de nouveaux collaborateurs, salariés ou apprentis. Pour réussir à attirer de nouveaux talents venus de Corrèze ou d'ailleurs, ces logements passerelles lèvent un frein qui parfois met à mal un recrutement.

Aujourd'hui, le marché de l'emploi extrêmement tendu impose à tous les acteurs d'innover et d'imaginer des solutions alternatives et efficaces.

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne a su se démarquer dans ce domaine et réussira, c'est certain, à attirer des talents permettant aux entreprises de gagner en réactivité. C'est un exemple à suivre ! La Communauté de Communes saura sans conteste réussir à animer la vie après le travail, tout aussi importante. »

Transport à la demande faciliter vos déplacements



La Communauté de Communes favorise, depuis 2017, la mobilité des personnes âgées (plus de 60 ans) et/ou handicapées en développant un service pratique et innovant de transport à la demande sur l'ensemble du territoire. « Notre souhait, explique Annie Reynier, Vice-Présidente aux solidarités, est de favoriser l'aide à l'autonomie, contribuer au maintien du lien social et à l'inscription dans la vie sociale ».

Cette action participe au maintien à domicile et permet aux usagers de se déplacer de manière autonome pour accomplir une démarche administrative, aller voir le médecin, faire des courses, autant de déplacements qui peuvent devenir difficiles lorsque l'on est âgé, en situation de handicap ou d'invalidité, temporairement ou durablement.

Comment faire ?

Le service est disponible du lundi au samedi de 8h à 19h sur rendez-vous. Les départs et les retours s'effectuent au domicile de l'utilisateur avec conduite et aide à la

personne et de ses bagages ou courses éventuels.

Les prises de rendez-vous sont exclusivement assurées par le service autonomie de l'intercommunalité qui contacte directement un taxi pour la prise de rendez-vous. Le service de transport vous rappelle pour vous confirmer la date et l'heure de votre prise en charge et le nom du transporteur.

Quels services ?

Pour les trajets au départ des communes appartenant à Xaintrie Val'Dordogne vers Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat, un forfait de 10 € (avec 2 heures d'attente incluses) est proposé.

Pour les autres transports : 30% du trajet est pris en charge par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Xaintrie Val' Dordogne (hors frais d'attente) dans un rayon de 180 km d'Argentat-sur-Dordogne (siège intercommunal). Les tarifs sont déterminés par une convention avec les taxis du territoire.

Quelques exemples :

Au départ d'Argentat vers Tulle, le montant s'élève à 58,56 €, dont 17,57 € pris en charge par la Communauté de Communes, soit un reste à charge de 40,99 € ;

Au départ de Neuville vers Argentat, le montant s'élève à 24,22 € dont 14,22 € pris en charge par la Communauté de Communes, soit un reste à charge de 10,00 € ;

Au départ de Saint-Geniez-Ô-Merle vers Limoges, le montant s'élève à 270,66 €, dont 81,20 € pris en charge par la Communauté de Communes, soit un reste à charge de 189,46 € ;

Contact

Service Transport à la demande :

05.55.91.44.20

autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr

Marque de Territoire

Séduire et attirer de nouveaux habitants



ma vie en Xaintrie
Concentré d'énergies !

Le territoire de Xaintrie Val' Dordogne ne manque pas d'atouts. Confronté depuis les années 60 à une baisse constante de sa population, comme de nombreux territoires ruraux, la Communauté de Communes et les communes ne se résolvent pas à ce phénomène. Elles se sont engagées dans une démarche globale d'attractivité avec l'objectif de se démarquer pour attirer, accueillir et accompagner les nouveaux habitants. Pour ce faire, une méthode précise a été mise en œuvre. Explications.

Qu'est-ce que la marque «Ma vie en Xaintrie, concentré d'Énergies» ?

Une marque est un « signe matériel, empreinte sur une chose, servant à la distinguer, à la reconnaître ou servant de repère ». Dans une période où les territoires ruraux cherchent à attirer de nouveaux habitants, réussir à tirer son épingle du jeu pour séduire et attirer n'est pas un pari gagné d'avance.

C'est cette raison qui justifie le choix réalisé par la Communauté de Communes de s'engager très tôt dans cette stratégie.

Pour attirer, il faut gagner en lisibilité. Et pour être lisible il faut mettre en place un message clair et distinguant. La Marque « Ma vie en Xaintrie, concentré d'énergies » en est le résultat.

Comme le confie Sophie Mignard, conseillère déléguée à l'accueil des nouveaux arrivants « l'utilisation du pronom possessif « ma » permet une appropriation immédiate. « Ma vie en Xaintrie » crée une projection d'installation dans le territoire, qui fait envisager immédiatement la possibilité et la faisabilité du projet : c'est possible! « Xaintrie » est un élément incontournable de cette marque, il établit immédiatement la différence par le lieu et permet de travailler plus efficacement sur la notoriété de la zone géographique.

C'est un nom propre au territoire, un composant fort de son identité, nul besoin de créer un autre nom qui risquerait d'engendrer de la confusion. Stratégiquement construire la marque avec « Xaintrie » donne davantage de sens. D'autant que, dans ce cadre et uniquement pour la communication, Xaintrie permettrait de regrouper

sous un seul nom l'ensemble de la Communauté de Communes pour faciliter la compréhension et la diffusion de messages auprès de notre cœur de cible composée de personnes extérieures au territoire.

Pour conclure, cette marque est centrée sur le message essentiel : « venez vivre ici, en Xaintrie ».

Au-delà de l'image, une démarche globale d'attractivité a été initiée par le territoire de manière offensive autour d'un projet de territoire. Son objectif ? Maintenir le niveau de population, en rendant le territoire attractif et accueillant aux yeux des nouveaux arrivants et des habitants, et en mettant tout en œuvre pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes. L'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le contenu du Projet d'Aménagement Stratégique débattu par les élus en sont les pierres angulaires.

Les 19 villages accueillants : St-Bonnet-les-Tours, Bassignac-le-Haut, Camps-Saint-Mathurin, La-Chapelle-Saint-Géraud, Saint-Bonnet-Elvert, Gouilles, Sexcles, Saint-Martial-Entraygues, Saint-Martin-la-Meanne, Albussac, Saint-Cirgues-la-Loutre, Saint-Julien-le-Pelerin, Argentat-sur-Dordogne, Rilhac-Xaintrie, Auriac, Saint-Privat, St-Geniez-Ô-Merle, St-Julien-aux-Bois et Monceaux-sur-Dordogne.



Sophie Mignard, Conseillère déléguée à l'accueil des nouveaux arrivants - Adjointe au Maire d'Argentat-sur-Dordogne

Une stratégie en trois temps

Une fois cette image définie, elle a été suivie de la conception d'outils numériques. Un site web dédié à cette marque de territoire www.ma-vie-en-xaintrie.com a été créé ainsi qu'une page LinkedIn, une page Facebook et une chaîne YouTube. « Tous ces outils numériques permettent une visibilité indispensable », confie Sophie Mignard.

Ensuite, le dispositif « Villages accueillants » et « Ambassadeurs d'accueil » a été mis en place pour les communes volontaires, au nombre de 20. Le 8 novembre 2021, la Communauté de Communes a convié l'ensemble des villages

accueillants pour une journée animée notamment par un intervenant Jean-Yves PINEAU, directeur de l'association «Les Localos» et membre de la plateforme «Accueil et Attractivité» qui accompagne et mutualise les initiatives des territoires lauréats de l'Appel à Projets Accueil du Massif Central. Cette rencontre a permis de travailler ensemble sur les exigences et le rôle de chacun pour un accompagnement réussi des nouveaux arrivants.

Enfin, des actions spécifiques sont mises en place, comme la présence de « Ma vie en Xaintrie » à la Maison de la Nouvelle Aquitaine à Paris les 16, 17 et 18 novembre 2021 qui a permis de rencontrer 12 porteurs de projets ou encore la mise en œuvre de « la Start'up est dans le pré », action visant à accompagner 16 porteurs de projets économiques au lac de Feyt à Servières-le-Château en octobre 2021.

ZOOM



Sandy Creuset, votre référente

Une personne référente est dédiée à l'accueil des personnes souhaitant s'installer sur notre territoire. Sandy CREUSET, accueille et accompagne toutes les personnes souhaitant s'installer en Xaintrie Val' Dordogne.

Tel : 05 55 91 45 47 / contact@ma-vie-en-xaintrie.com

École de Musique au diapason



Graine de Choeurs, concert des jeunes



Jean-Basile Sallard, Vice-Président à la culture - Maire de St Privat

Ce ne sont plus 30 élèves (de 7 à 18 ans) mais 60 qui pourront désormais découvrir, se passionner et pratiquer un instrument de musique. Cette possibilité, dès à présent opérationnelle, est le fruit d'une longue réflexion et de la volonté des élus de la Communauté de Communes. On vous explique.

Jusqu'à présent, le territoire avait noué un partenariat avec le Conservatoire de musique de Tulle. En effet, en 2001, le Conservatoire avait développé une antenne sur la commune d'Argentat. Ici encore, avec la constitution des Communautés de communes et les nouvelles compétences, des solutions ont été recherchées pour augmenter le nombre de places disponibles à budget identique. Le

coût par élève représentait 1300 € par an pour la collectivité. Or, avec un budget constant de 39 000 €, seules 31 places étaient disponibles pour l'ensemble des enfants du territoire.

« Notre objectif dans le même cadre budgétaire était de trouver une solution pour permettre à davantage d'enfants de bénéficier de cette offre, explique Jean-Basile Sallard, vice-président délégué à la culture. Nous avons cherché d'autres solutions et avons pris attache avec l'École Théadamuse, l'école de musique de Haute-Corrèze qui travaille déjà sur Haute-Corrèze Communauté et la Communauté Ventadour-Egletons-Monédières. Après avoir élaboré ensemble une

Rencontre avec



**Laetitia
Chapelle,**
directrice
de l'école
Théadamuse

« Nous nous inscrivons dans la continuité des cours que l'école de musique a repris, » explique Laetitia. Nous ouvrirons une classe de violon, si les demandes sont suffisantes, et mettrons en place un éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans. Ces cours collectifs leur permettront de découvrir l'ensemble des instruments et de pratiquer chants, écoutes et jeux rythmiques. En complément et en partenariat avec l'Education Nationale, des interventions en milieu scolaire seront organisées dès les rentrées dans 2 ou 3 classes. Chaque semaine nous proposerons une séance co-animée par notre professeur DUMIste et l'enseignant.

Quant aux cours d'instruments, ils se décomposent en une demi-heure de cours individuel et 1h à 1h30 de

cours collectif par semaine permettant aux enfants dès 7 ans (voire dès 6 ans pour une année d'initiation) d'apprendre à leur rythme.

Les aides mises en place par la Communauté de Communes s'adressent aux enfants de 4 à 18 ans, ce qui n'empêche aucunement les adultes de s'y lancer également.

Concernant le reste à charge pour les familles, il sera de 160 € par an pour l'éveil, entre 255 et 320 € pour les cours. Et le pass Culture est bien entendu accepté.

Pour les adultes, donc hors subvention, la cotisation s'élève entre 500 et 600 € par an.

Nous pouvons proposer ces tarifs car nous sommes soutenus par les Communautés de Communes, le Département et la Drac.

Enfin, nous tenons à développer des événements locaux, comme le concert des professeurs ou l'organisation d'auditions, des concerts de jeunes...

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et la rentrée débutera mi-septembre. Pour les cours d'instruments, le cours d'essai est gratuit et pour l'éveil musical, deux séances gratuites sont également proposées. »

convention adaptée à notre territoire, le montant par élève est passé de 1300 € à 670 € pour une offre étoffée en permettant de doubler le nombre d'élèves et en répondant ainsi aux demandes des élèves sur liste d'attente ».

Une offre étoffée

Les cours seront identiques à ceux dispensés par le conservatoire de Tulle : piano, batterie, guitare (d'accompagnement, électrique et basse), musique actuelle, trompette, accordéon chromatique et diatonique. Les cours de formation musicale (solfège) seront également reconduits.

L'Ecole Théadamuse proposera en plus des interventions scolaires, de l'éveil musical et des événements sur le territoire. Enfin L'Ecole Théadamuse étant une association, parents et élus seront intégrés dans les instances décisionnelles.



Jeune trompettiste

Renseignements et inscriptions auprès de l'Ecole Théadamuse

Tel : 05 55 72 39 80 / contact@ecole-theadamuse.fr
www.ecole-theadamuse.fr pour télécharger la fiche
d'inscription à retourner complétée.

Tours de Merle

nouvelle saison, nouveaux projets



Animations aux Tours de Merle

En pratique

Le site est ouvert tous les jours à partir du 7 juillet au 26 août de 10 h à 19h. La billetterie ferme 1 heure avant.

Pour en savoir plus :
<http://www.toursdemerle.fr>
contact@toursdemerle.fr

Pour les visites accompagnées, les soirées Théâtre ou Jeu d'aventure : réservez directement sur le site internet des Tours de Merle.

Début avril, les Tours de Merle ouvraient pour une nouvelle saison touristique qu'elle n'avait plus connue depuis 2 ans et offrant des animations en avril et des week-ends de mai. Et cet été, différentes façons de visiter les Tours de Merle seront proposées : « visite libre », « visite nature » et le dimanche matin et quelques mardis, l'incontournable « visite guidée » « visite immersive » au temps du moyen-âge. Une palette de possibilités autour d'un seul objectif : offrir une évasion dans le temps dans un lieu inédit !

La Nature s'invite aux Tours de Merle

C'est la grande nouveauté de l'été. « Nous avons choisi de faire découvrir l'environnement riche des Tours confié Nathalie Duriez, responsable du site. Car les Tours ne sont rien sans leur écrin de verdure ».

Au programme, tous les dimanches matin, une visite guidée sur le thème « L'Homme et la Nature au Moyen-Âge » sera proposée. Les visiteurs pourront découvrir les plantes et leurs usages à cette époque.

Certains mardis, Philippe Fiori contera le monde des fleurs. Une balade découverte de la nature au fil de la rivière sera accompagnée par Michel Vernejoux, avec l'association de la Forêt au Jardin qui entretient aussi le Jardin des Tours. Ces balades proposées à chaque période évoluent en fonction des saisons.

Un été au Moyen-Âge

Un comptoir médiéval présentera la manière dont on vivait à l'époque autour de la fabrication du vin d'Hypocras et de la fabrication du pain. Les visiteurs pourront découvrir les recettes de transformation du vin et des céréales, pendant 4 jeudis de l'été.

Les Médiévales pour 2 jours festifs, les 16 et 17 juillet. A cette occasion, le campement des Chevaliers d'Odon animera le théâtre de verdure et le Cercle des Arts martiaux historiques européens (AMHE pour les connaisseurs) interprétera les techniques de combats de l'époque et le public pourra s'exercer à cet art. Un marché médiéval animera aussi le lieu.

Des spectacles renouvelés : Spectacles en journée et théâtre en soirée

Comme chaque année, le spectacle prendra place aux pieds des Tours du 28 juillet au 18 août, en semaine. Trois représentations par jour seront proposées autour d'une nouvelle création. Sept comédiens escrimeurs proposeront un spectacle à plusieurs lectures pour enfants, adultes, étrangers... Et à la fin, les enfants pourront venir sur scène, se mettre dans la peau d'une chevalière ou d'un chevalier : un moment toujours attendu.



Les jeunes s'entraînent à l'épée

La pièce de théâtre « Merle se joue des Tours » sera aussi revisitée. Pour apprécier le décor du site, ce spectacle déambulatoire invitera les cinquante spectateurs à vivre avec les seigneurs des Tours du 15^{ème} siècle. Ce moment intime sera proposé 7 soirées dans l'été (dimanche ou lundi), dont celle du 3 juillet spécialement adaptée pour un public à mobilité réduite.

À la recherche du trésor oublié

Le succès avait été au rendez-vous pour l'escape game qui sera reconduit cette année. Ce jeu d'aventure a été créé par la « Gaillard Académie » et créé sur mesure. Durant 22 soirées, entre chien et loup, les équipes de 4 à 6 joueurs devront faire preuve de qualités tactiques et stratégiques pour trouver et ramener le trésor en un temps record, 90 minutes.

Ce jeu est adapté à partir de 12 ans.

Une boutique qui s'étoffe

C h a q u e année, la b o u t i q u e offre un choix de plus en plus large. Et cette année, il aura presque fallu pousser les murs pour présenter les produits de la Xaintrie, artisanaux, Origine Corrèze et un espace « enfants » sur le thème du Moyen-Âge et de la nature.



Sébastien Duchamp Vice-Président à l'économie et au tourisme et Maire d'Argentat-sur-Dordogne

Rencontre avec



Graziella Cristiani
Animatrice du patrimoine aux Tours de Merle

Originaire de Montauban dans le Tarn-et-Garonne, Graziella Cristiani est médiatrice du Patrimoine aux Tours de Merles depuis un an et demi. Après une licence en cinéma, audiovisuel et arts du spectacle, elle se réoriente vers une licence d'histoire de l'art couplée d'un diplôme de valorisation du patrimoine. Elle poursuit ensuite avec un Master dans ce domaine. Mais avant, elle décide de prendre une année sabbatique pour parfaire son anglais. Direction l'Irlande. Graziella suit son stage de fin d'études aux Tours de Merle et tombe

littéralement amoureuse du lieu. « La découverte était totale, riche et épanouissante », confie-t-elle. Une fois diplômée et avec sa carte de guide conférencière en poche, elle travaille durant deux ans à droite et à gauche, notamment sur un site médiéval en Ardèche. « Lorsque j'ai vu l'offre d'emploi d'animateur aux Tours de Merle, je n'ai pas hésité ». Et elle a bien fait puisqu'elle accompagnera pour sa seconde saison les visiteurs dans un voyage immersif au temps des chevaliers de Merle.

Car Graziella ne se contente pas de raconter. « Nous devenons tous chevaliers et chevalières le temps d'une visite où par le biais d'histoires, j'essaie de faire rentrer les visiteurs dans l'Histoire. Les pierres vivent, le feu se rallume, les paysans fourmillent pendant que les chevaliers s'affairent à gérer le domaine. » Autrement dit, le temps s'arrêtera le temps de la visite pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Base VTT

600 km de pistes cyclables

Près de 600 km de pistes cyclables



Terre sportive, le territoire de la Communauté de Communes a concentré ses derniers investissements dans les domaines sportifs et touristiques sur le développement de bases VTT.

Suite à des propositions de plusieurs acteurs de sport nature du territoire pour développer ses circuits et acquérir des VTT électriques l'intercommunalité s'est rapprochée du comité départemental de cyclotourisme, qui a réalisé un travail important pour conceptualiser et formaliser le projet.

De Servières-le-Château à Goulles, des chemins pour tous

Si côté Servières-le-Château, les tracés étaient déjà dessinés, tout comme à Argentat-sur-Dordogne, mais laissés à l'abandon, un état des lieux a d'abord été réalisé avec Pierre-Jean Manet, le référent du comité départemental, afin d'améliorer les bases existantes.

Cette étape a également permis d'obtenir une vue d'ensemble et de travailler à la définition, en toute cohérence, de circuits sur le secteur de Goulles.

Les circuits ont été définis tout comme leurs niveaux et les travaux ont été engagés sur plusieurs années à l'été 2020 sur Servières-le-Château, à l'automne 2020 sur Argentat et en fin d'année 2021 sur Goulles, récemment balisés. Aujourd'hui, la base est donc entièrement praticable autour de 31 circuits de niveau vert, rouge bleu et noir. Cet investissement de 9 000 € HT a été supporté par la Communauté de Communes, qui a néanmoins obtenu 80 % de financement européen (LEADER). Il reviendra à l'intercommunalité d'assumer leur entretien chaque année.

31 circuits sont disponibles : 5 niveaux Vert, 7 niveaux bleu, 12 niveaux rouge et 7 niveaux noir.



Philippe Moulin, Conseiller communautaire délégué à la mobilité douce - Adjoint au Maire de St Privat



ZOOM AVEC

Pierre-Jean Manet, membre du bureau du Comité Départemental de la Fédération Française de Cyclotourisme

« Pour les chemins créés, nous avons fait une proposition sur la base de l'existant théorique et du cadastre. Une fois validé, certains tronçons de parcours ont dû être entièrement rouverts car la nature avait pris le dessus. Nous avons travaillé en collaboration avec l'entreprise d'insertion IDEE sur ce volet. Par ailleurs, XV'D a obtenu le Label « Base VTT », attribué par la fédération, en 2021. Ce label est une véritable reconnaissance pour tous les vététistes. Il garantit au pratiquant une prestation comportant des itinéraires en accès libre et balisés, un lieu d'accueil avec une offre touristique dont la location de vélo et la possibilité d'obtenir des traces GPS téléchargeables librement. C'est aussi la garantie d'avoir des chemins entretenus pour la pratique. Et sur le domaine de l'offre, avec cet outil attractif, beaucoup de services restent à développer. »

Transition écologique une priorité pour le territoire



Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique en présence, notamment, de la Préfète et de la Directrice Générale Adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

120 projets pour le contrat de relance et de transition écologique !

Signé l'été dernier entre l'État et la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a l'objectif d'accompagner et de soutenir le projet de territoire de 2020 à 2026 autour d'actions concrètes contribuant à la dynamique écologique, sociale, culturelle et économique du territoire.

Le projet de territoire repose sur le projet d'aménagement stratégique (PAS) du Scot (Schéma de Cohérence Territorial). Concrètement, ce document, disponible à la Comcom dessine le territoire de demain et oriente l'ensemble des stratégies et actions pour répondre aux besoins des habitants.

Outil de mise en œuvre, la vocation du CRTE, dans une approche transversale et cohérente, est de soutenir

les initiatives économiques et sociales en matière d'écologie, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, de développement économique, d'emploi, d'agriculture ou encore d'aménagement numérique.

Parmi les projets retenus en 2021 et 2022, il est important de citer les travaux de mise aux normes, dans les 30 communes, de toutes les armoires de pilotage d'éclairage public. Ces travaux, qui n'ont l'air de rien, permettent aux communes de générer des économies importantes. En effet, la durée de l'éclairage est désormais calée sur les horloges astronomiques. En complément, pour les communes qui le souhaitent, il est possible d'éteindre l'éclairage une partie de la nuit. En partenariat avec la FDEE 19, ce sont plus de 32 000 € qui ont été investis sur ces deux années permettant la réalisation d'économies tout en préservant la trame noire.



Le bassin de la Dordogne a rejoint le Réseau mondial des Réserves de biosphère de l'UNESCO en juillet 2012. XAINTRIE VAL'DORDOGNE appartient à ce territoire de haute qualité environnementale.



Des savoirs et des richesses reconnus !

Le saviez-vous ? La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne est probablement le territoire du Limousin qui possède le plus grand nombre d'aires protégées (ZNIEFF, sites Natura 2000, réserve mondiale de biosphère de l'Unesco, espace naturel sensible, sites inscrits, réserve naturelle régionale...). Plus de la moitié des communes de l'intercommunalité possède un label environnemental "fort" qui témoigne de l'attachement de ces collectivités à préserver leur cadre de vie. Pour preuve, de nouveaux labels environnementaux ont été décernés

- Le label Village Étoilé a été remis aux communes d'Argentat-sur-Dordogne, de Saint-Bonnet-Les-Tours-de-Merle et de Saint-Martial-Entraygues par Madame Reydy, conseillère régionale.
- Les communes de Bassignac-le-Haut, de Neuville, de Saint-Bonnet-Elvert, de Saint-Martin-la-Méanne, de Sexcles et de Saint-Privat ont reçu des mains de M. Philippe Leymat, vice-président d'Interbio Nouvelle-

Aquitaine, le label territoire bio engagé.

Conscients de la richesse de cet environnement et de la nécessité de le protéger, la Communauté de Communes avec ses communes mènent depuis plusieurs années de nombreuses actions dans ce sens. Différents classements

ou labels environnementaux existent en Xaintrie, car c'est un engagement vis-à-vis de cette qualité de vie fondamentale. Réserve mondiale de biosphère de l'Unesco « bassin de la dordogne »

En Xaintrie, la rivière Dordogne et tous ses affluents sont concernés par ce classement. Quatorze réserves de biosphère existent en France et celle « Bassin de la Dordogne » est la plus vaste de l'hexagone.



Jean-Michel Teuillière, Vice-président à la transition écologique et Maire de St Bonnet les Tours de Merle



Exposition « La marche, une façon de penser »

Du 2 juillet jusqu'au 17 septembre.

En partenariat Nuage Vert, l'association La Dordogne de Villages en Barrages, et Antoine de Baecque. Cette double exposition se tient dans deux lieux à Argentat-sur-Dordogne : à Nuage Vert Musée mobile Vallée de la Dordogne et à la Médiathèque Xaintrie Val'Dordogne.

Festiv'Arts en Xaintrie Concerts

Vendredi 15 Juillet

Maïa Jazz Project

A Bassignac le Haut, à la salle polyvalente, le 15 juillet 2022. Déroulement du concert (sur réservation obligatoire au : 06 41 34 02 91) Accueil du Public à 19h15 pour celles et ceux qui désirent prendre un apéritif + assiette dinatoire + dessert servis à table à 19h30 pour 30€ concert inclus. Début du concert 20h30 (Jazz classique répertoire du groupe) : 15 € Entracte 21h15 Reprise du concert 21h45 (Boogie, Rocks invitant à la danse)

Vendredi 5 août à 20h30 Bassignac le haut à l'église

Samedi 6 août à 20h30 sur Argentat-sur-Dordogne

Vendredi 26 août à 18h à l'Église de Sexcles.

« Lorsque l'orgue rencontre l'accordéon » de Magalie DELVAUX et Frédéric BALY

Événement soutenu par la Communautés de communes

XTRAIL

24 septembre 2022

Le X Trail Corrèze Dordogne se déroule autour d'Argentat et serpente dans les gorges de la Dordogne et de la Maronne à la découverte d'un trail sauvage et envoûtant ! 4 600 m de dénivelé sur le 103 km !

AIR DE JEUX Atelier-jeux "Jouons en famille !" animé par une ludothécaire à destination des enfants de 0 à 6 ans. Gratuit. Sur inscription. À la médiathèque intercommunale. Les samedis matins à 10h : 25 juin, 23 juillet, 17 sept. 8 octobre, 5 novembre et 3

Événement organisé par la
Communauté de communes

Culture

« C'est ma tournée »

Le 11 juillet à Saint-Martin-la-Méanne : concert de Whiskey Paradis 20h30 – Camp de la lune – Gratuit- Buvette sur place

«Elevée dans les montagnes pluvieuses de Seattle, Whitney Anne Fliss est une chanteuse, compositrice et musicienne au parcours trépidant. Jeune femme en quête d'aventure, elle quitte sa terre natale et voyage durant cinq ans à travers tous les continents en faisant la bohème avec son accordéon.»

Le 18 juillet à Camps : concert de Nácar 20h30 – L'étang du Moulin – Gratuit - Buvette et grillades (réservation 05-55-28-53-15)

« Nácar navigue entre les traditions musicales du nord-est brésilien et les sonorités électroniques. Le groupe prend corps en Dordogne en 2020 à travers des chansons originales. »



Festival de la Luzège

«Cyrano d'Edmond Rostand» Le jeudi 4 août à Argentat-sur-Dordogne – Place Delmas – 21h

Tout public – 1h30 - Gratuit mais réservation conseillée 06-12-40-05-94 ou en ligne sur laluzège.fr / Buvette et restauration légère sur place

« Cyrano est mousquetaire, orateur, musicien, poète, héros. Mais il a un nez qui le déforme. Il se rêve beau. Christian est beau, joyeux, vif et charmeur. Mais il ne sait pas écrire ni dire les pensées qui le traversent».

Théâtre

Un Hamlet de moins

Samedi 26 novembre 20h30 à Albussac – Salle polyvalente

Réservation et billetterie L'Empreinte / Scène nationale Brive-Tulle : 05 55 22 15 22 «Il y a Hamlet qu'on visite, comme on visiterait des caves, des dessous, les dessous du théâtre depuis trois siècles, Shakespeare, Laforgue, Bene, Müller, Koltès, Langhoff



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

Téléchargez le **rapport d'activité de la Communauté de Communes 2021** en scannant ce QR code avec votre smartphone

4ème de
cour



Consultez-le aussi sur
notre site internet
[www.xaintrie-val-dordogne.fr/
rapport-dactivite-annuel-2021](http://www.xaintrie-val-dordogne.fr/rapport-dactivite-annuel-2021)

